



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION: D26-DGS-206

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par : Sébastien RIBEIRO

N°D26-DGS-206

OBJET : ACQUISITION D'UN TERRAIN SIS RUE DE LA LIBERTÉ A MONSEMPRON-LIBOS

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026B37DGS en date du 08 avril 2026 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment et notamment l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers d'un montant inférieur ou égal à 80 000 € ;

Vu la proposition d'achat, de la communauté de communes Fumel Vallée du Lot, de la parcelle nouvellement cadastrée sous les numéros 374 de la section AM, issue de la division de la parcelle cadastrée AM 70 sis rue de la fraternité 47500 MONSEMPRON-LIBOS, pour un montant de 18 000 euros ;

Vu l'accord de cession de Monsieur GASMI SLIMANE domicilié au 42 route de la lande de calais 33430 CAZATS ;

Considérant que cette acquisition a pour objectif de permettre l'extension du cinéma intercommunal ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) – D'acquérir à Monsieur GASMI Slimane, domicilié au 42 route de la lande de calais 33430 CAZATS, la parcelle cadastrée AM 374 d'une superficie totale de 454 m², sis rue de la Liberté 47500 MONSEMPRON-LIBOS, pour le prix de 18 000 € ;

2°) – D'instaurer une servitude de passage sur une partie de la parcelle AM 374 (cf. plan ci-joint, zone hachurée en rouge) au bénéfice de Monsieur GASMI Slimane afin de permettre l'accès à la parcelle AM 373 et AM 69 ;

2°) – Charge Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 29 septembre 2026

Certifié exécutoire le : 02 octobre 2026
Reçu en Sous-Préfecture le : 02 octobre 2026
Publié ou Notifié le : 02 octobre 2026



En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com